

AIDE A LA DEMANDE DE LICENCE DIGITALISEE

La demande de licence se fait désormais en ligne. Le Club peut vous assister dans cette démarche sur rendez-vous (contacter le SECRETARIAT au 06.64.73.73.50) à compter du 28/08/2023.

Documents nécessaires à la demande de licence 2023/2024

- 1- Munissez vous de votre numéro de licence
- 2- Créer un fichier numérique et y déposer tous les documents indispensables à la procédure de dépôt de licence :
 - L'IMPRIME DE DEMANDE DE LICENCE SAISON 2023/2024
 - Le CERTIFICAT MEDICAL DE PRATIQUE SAISON 2023/2024
 - La Pièce d'identité
 - Une photo d'identité

Si vous demandez un surclassement ajoutez au dossier :

- L'AUTORISATION PARENTALE DE SURCLASSEMENT SAISON 2023/2024
- Le CERTIFICAT MEDICAL DE SURCLASSEMENT SAISON 2023/2024

! U19 1^{ère} année,

Une procédure spécifique à appliquer pour les demandes de surclassement.

Procédure pour déposer une demande de licence 2023/2024

1. Créer ou accéder à son Compte FFR13 en ligne. Ce compte permet de gérer une ou plusieurs licences (dans le cas d'une famille avec enfants)
2. Dans votre Espace Licencié, vous pouvez choisir de renouveler une licence (si déjà existante) ou bien de créer une nouvelle licence (nouveau licencié).
3. Une fois le dossier rempli et les pièces justificatives téléchargées (scanner ou photo de bonne qualité), il vous faut valider la demande.
4. Vous devez ensuite vous rapprocher de votre Manager d'Equipe pour le règlement de la licence et de l'assurance (paiement unique)
5. Le club reçoit le dossier et le valide à son tour (ou envoie un mail au licencié pour faire part d'une erreur ou d'un élément manquant).
6. Vous recevez alors la licence en format PDF que vous transmettez au Club
(Le Club à regard sur l'avancée de votre dossier mais ne peut pas imprimer la licence une fois qu'elle vous a été adressée)

Vous pourrez trouver le mode d'emploi sur le site de la FFR XIII